

## **POST ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

### **BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-**

Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba – Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT- publie ci- dessous les résolutions adoptées par son Assemblée Générale Elective tenue le 12 mars 2026.

#### **Première Résolution**

L'Assemblée Elective approuve la désignation de Mme. Cyrine SANCHOU en tant que membre du Conseil d'Administration représentant des actionnaires minoritaires, et ce, pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette désignation sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité.

#### **Deuxième Résolution**

L'Assemblée Elective donne tous pouvoirs au représentant légal de la banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer les dépôts et les publications prévues par la loi.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.